



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



5 octobre 2023

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous inviter à envoyer une délégation de votre parlement à la Réunion parlementaire qui se tiendra en marge de la 28^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28). Organisée conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et le Conseil national de la Fédération des Émirats arabes unis, la réunion se tiendra le 6 décembre 2023 à l'Expo City de Dubaï, qui a été construite comme une ville centrée sur l'être humain, en tenant compte des principes de durabilité et de respect de l'environnement.

La COP28 accueillera des participants de haut niveau, dont plus de 140 chefs d'État, et marquera la conclusion du bilan mondial, une évaluation complète des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. Avec son logo représentant un monde uni, la Conférence visera à renforcer l'action nécessaire pour relever les défis posés à l'humanité et à la nature par les changements climatiques et à stimuler une transformation globale vers un monde à faibles émissions et résilient face aux changements climatiques.

Dans ce contexte, les parlementaires seront évalués sur les efforts collectifs et concrets qu'ils ont déployés vers la réalisation de l'objectif de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C. La réunion de cette année revêtira une importance particulière puisqu'elle se tiendra pour la première fois dans la "zone verte", sur le site même de la COP. Cette initiative envoie un message clair : les parlements ont un rôle important à jouer dans les questions environnementales et peuvent contribuer au programme d'action pour le climat.

À l'issue de la rencontre et conformément à sa pratique habituelle lors des réunions parlementaires organisées à l'occasion de la COP, l'UIP devrait adopter un document final qui définira la voie à suivre pour renforcer l'action des parlements dans le domaine du climat. Un projet de document final sera diffusé sous peu et sera présenté et discuté lors de la prochaine Assemblée de l'UIP, qui se tiendra dans quelques semaines à Luanda (Angola).

À l'approche de la COP28, nous demandons à votre parlement de redoubler d'efforts dans la lutte contre les changements climatiques, en prenant par exemple les mesures concrètes suivantes :

- Organiser un dialogue ou un débat parlementaire sur les négociations de la COP28 afin de favoriser des discussions éclairées et la recherche d'un consensus parmi les parlementaires ;
- Préparer un document d'information présentant les priorités du parlement, ses principales préoccupations et les résultats souhaités pour la COP28 ;
- Veiller à ce que les parlementaires soient au courant des dernières contributions déterminées au niveau national (CDN) ;
- Identifier le représentant désigné du gouvernement qui participera aux négociations de la COP28, comme le ministre responsable de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, et demander l'organisation d'une réunion lors de laquelle cette personne présentera les priorités et les stratégies de la COP28. Examiner les moyens d'assurer une participation parlementaire efficace pendant la conférence ;

- Nouer le dialogue avec des représentants de la société civile, des spécialistes des questions climatiques et des défenseurs de l'environnement, notamment des jeunes et des femmes, afin de connaître leurs expériences et leurs besoins en lien avec les changements climatiques ;
- Participer aux prochains événements de l'UIP sur le climat pour contribuer à renforcer l'action des parlements sur des questions climatiques clés, et se préparer tant à la Réunion parlementaire qu'à d'autres événements parlementaires qui auront lieu à la COP28 (*une liste des événements qui se tiendront avant la COP28 vous est transmise en annexe*) ;
- Nous informer, en nous écrivant à l'adresse press@ipu.org, des mesures climatiques prises par votre parlement à la COP28 afin que nous puissions présenter votre action dans le cadre de notre campagne [Parlements pour la planète](#).

Chaque parlement peut envoyer une délégation composée de trois parlementaires et deux membres du personnel parlementaire. Les parlements sont encouragés à veiller à ce que leur délégation soit paritaire et à nommer des parlementaires qui travaillent directement sur des sujets liés au climat et à l'environnement, notamment les présidents des commissions concernées. L'interprétation sera assurée en anglais, français, arabe et espagnol.

En outre, étant donné que la Réunion parlementaire se tiendra dans la "zone verte" de la COP, il est essentiel que les délégations fassent une demande d'accès à cette zone pour pouvoir participer à la réunion. Les modalités d'inscription pour y accéder seront indiquées prochainement sur le [site officiel de la COP28](#). L'UIP et le Conseil national de la Fédération ne sont pas en mesure de faciliter l'accréditation à la COP28 (y compris l'accès aux zones verte et bleue) ni d'aider avec les dispositions logistiques, notamment en ce qui concerne l'obtention d'un visa d'entrée aux Émirats arabes unis, l'hébergement ou le transport. Afin de simplifier ces démarches, les membres des délégations à la Réunion parlementaire sont encouragés, dans la mesure du possible, à se joindre à leur délégation nationale officielle pour la COP28.

Vous trouverez le programme provisoire de la réunion en annexe. D'autres documents utiles seront bientôt disponibles sur le site web de l'UIP (www.ipu.org/fr/event/reunion-parlementaire-loccasion-de-la-cop28). L'inscription à l'événement est ouverte à l'adresse suivante : registration.ipu.org/COP28PM. Veuillez noter que la date limite d'inscription est fixée au **22 novembre 2023**.

Nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir la délégation de votre parlement à la prochaine Réunion parlementaire à l'occasion de la COP28.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.



Martin Chungong
Secrétaire général de l'UIP



Saqr Ghobash
Président du Conseil national de la Fédération
des Émirats arabes unis

ANNEXE

Prochains événements sur le climat organisés par l'UIP en préparation de la COP28

Événement	Date	Informations et inscription
Commission permanente du développement durable à l'Assemblée de l'UIP - <i>Débat sur le thème de la prochaine résolution intitulée Partenariats pour l'action climatique : promouvoir l'accès à une énergie verte abordable et encourager l'innovation, la responsabilité et l'équité</i> - <i>Discussion sur les préparatifs de la COP28</i>	25 octobre 2023, 14 h 30-18 h 30 Luanda, Angola (147 ^e Assemblée de l'UIP)	Bientôt disponibles ici : https://www.ipu.org/fr/event/147e-assemblee-et-reunions-connexes#event-sub-page-documents
Commission permanente du développement durable à l'Assemblée de l'UIP - <i>Audition d'experts sur le thème Assurer la sécurité alimentaire mondiale</i>	26 octobre 2023, 9 h 00-11 h 00 Luanda, Angola (147 ^e Assemblée de l'UIP)	Bientôt disponibles ici : https://www.ipu.org/fr/event/147e-assemblee-et-reunions-connexes#event-sub-page-documents
Préparation aux impacts des changements climatiques sur la santé (en ligne)	14 novembre 2023 (à confirmer)	Bientôt disponibles ici : https://www.ipu.org/fr/events
Les montagnes, les parlements et l'Objectif mondial d'adaptation - Préparer la COP28 en collaboration avec le programme <i>Adaptation at Altitude (en ligne)</i>	20 novembre 2023	Bientôt disponibles ici : https://www.ipu.org/events

Autres activités parlementaires à la COP28

Un pavillon parlementaire sera mis en place dans la zone bleue de la COP. Il sera accessible aux délégations ayant obtenu l'accès à cette zone lors de leur inscription à la COP28.